



Abandon de poste et congés payés

Par Stephanie04

Bonjour, Merci de vos réponses

J'ai fais un abandon de poste mais je n'ai pas reçu de solde de tout compte. Ils disent qu'ils ne font pas de solde de tout compte.

Sur l'attestation de pôle emploi, c'est écrit que j'ai eu des indemnités de 2570 euros hors je n'ai jamais touché cette somme mais 570 euros.

En regardant ma fiche de paie, je m'aperçois qu'on ne m'a pas payé mes cps, ceux déjà acquis et ceux en cours soit 28 jours. et d'autres anomalies.

Est-ce normal ?

Je vous remercie, j'ai d'autres questions.

Cordialement.